

Allocution de Daniel Senesael
Politique agricole commune : Quelles sont les nouveautés ?
01/05/15 à 14h, Ferme du Reposoir, Kain

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue à la Ferme du Reposoir pour cette 9^{ème} édition de nos Rencontres Agricoles. Avant toutes choses, j'aimerais vous remercier d'être si nombreux à avoir répondu présent pour assister à cette conférence qui portera sur les nouveautés liées à l'entrée en vigueur de la nouvelle politique agricole commune.

Si j'ai choisi de consacrer cette rencontre à la nouvelle PAC, un sujet qui, je le sais, vous touche particulièrement en tant qu'éleveurs et agriculteurs, c'est évidemment pour vous aider à mieux cerner les modifications qu'elle va entraîner mais surtout, surtout, pour vous permettre de vous exprimer par rapport à vos préoccupations légitimes.

Comme vous le savez, cette PAC engendre de nombreux changements qui ont pour conséquence de bousculer considérablement le paysage dans le domaine agricole. Parmi ces changements, il en est un qui se trouve au cœur de l'actualité dans la mesure où il entre en application en ce jour, je veux bien entendu parler de la suppression des quotas laitiers instaurés en 1984. Permettez-moi de revenir un instant sur cette suppression.

Nous avons tous en mémoire la crise du lait de 2009 avec ces images d'épandages qui ont fortement marqué les esprits. L'année 2012 fut également une année très douloureuse pour l'ensemble de la profession. Cette année encore, la forte augmentation de la production dans l'union européenne couplée à l'embargo russe ont engendré une nouvelle descente des prix sur le marché. Et la situation ne semble malheureusement pas prête de s'arranger. En effet, suite à la suppression des quotas, ce sont les régions et les exploitations où les coûts de production sont les plus bas qui auront avantage à augmenter fortement leur réduction ce qui entraînera inévitablement une chute des prix vertigineuse. Vous le savez mieux que moi, un tel effondrement constitue une véritable catastrophe pour les éleveurs qui ont besoin de maintenir une visibilité et une rentabilité sur le long terme de part les coûts des investissements indispensables à la production. En ce sens, je suis d'avis que l'Union Européenne commet une grave erreur en supprimant ces quotas laitiers. A cet égard, ma première

inquiétude s'adresse directement aux jeunes. Si l'on revenait 30 ans en arrière, le fait de pouvoir avoir un quota permettait d'avoir une garantie auprès des banques. Aujourd'hui un jeune qui veut reprendre une exploitation aura nécessairement plus de difficulté à recevoir un crédit par la banque.

Je n'irai cependant pas plus loin dans mon raisonnement et laisserai les personnes de haut rang que nous avons invité vous entretenir davantage et de manière bien précise sur ce sujet. A l'issue de leur présentation, sachez que vous pourrez leur poser toutes les questions en vue, je le souhaite, de dissiper vos craintes et inquiétudes.

Ces intervenants, qui nous font l'honneur d'être présents aujourd'hui et que je remercie grandement de bien vouloir nous consacrer un peu de leur précieux temps sont, dans l'ordre de prise de parole : Marc Tarabella, député européen membre de la Commission de l'agriculture et du développement rural. Ensuite, René Van Snick, représentant de la Fédération Wallonne de l'Agriculture et enfin Mathias Gosselin qui est spécialiste en Politique agricole à la Fédération Unie des Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs. A ces titres, ces intervenants pourront vous faire part, de manière éclairée, de ce à quoi il y a lieu de s'attendre en ce qui concerne l'application de la nouvelle Politique Agricole Commune.

Je cède à présent la parole à Marc, sans manquer de vous préciser que, ceux qui le souhaitent, pourront prolonger les discussions autour du verre de la convivialité. Celui-ci vous sera offert par Crelan que je tiens à remercier, tout comme Francis Wlomainck, pour le rôle qu'il a joué dans l'organisation de cet évènement. J'en profite également pour vous donner d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour la 10^è édition de nos rencontres agricoles.

Merci pour votre attention.